



ENVIRONNEMENT

Bilan mitigé pour la Cop 27

Après plus de trente-quatre heures de **prolongations**, les négociateurs de près de 200 nations représentées à la COP27 ont adopté un **accord historique** : les pays riches ont accepté de créer un nouveau **fonds, consacré aux réparations** des « pertes et dommages » dus aux dégâts irréversibles causés par le réchauffement climatique. Impulsé par l'Union européenne en toute fin de sommet, cet accord n'a **cependant** toujours pas défini **ni les montants, ni les contributeurs, ni les bénéficiaires**. Or il doit être rendu opérationnel en 2023 ! Des annonces pourraient être faites lors des assemblées générales du FMI et de la Banque mondiale au printemps prochain en amont d'un sommet à Paris en juin 2023 sur la finance climat.

Grande déception en revanche sur les **ambitions** dans la **lutte contre le réchauffement climatique** puisque la communauté internationale n'a pas réussi à s'accorder pour se montrer plus ambitieuse sur la baisse des émissions de gaz à effet de serre, alors que le monde reste encore loin des objectifs de l'Accord de Paris demandant à limiter le réchauffement à 1,5°C. De même, très probablement en raison de la crise énergétique actuelle, les nations n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour intégrer dans leur déclaration « l'élimination progressive des combustibles fossiles » que beaucoup espéraient. **Toutefois**, les énergies renouvelables ont été identifiées comme la **principale voie** de la transition énergétique et un des plus gros projets mondiaux d'éolien terrestre a été annoncé. De plus, des partenariats pour une transition juste (JET-P) via des partenariat Nord Sud ont été lancés.

Reste la mise en œuvre, qui sera certainement semée de complexités tant techniques que juridiques.

Les limites planétaires

« Jusqu'à quelles limites le système Terre pourra-t-il absorber les pressions anthropiques (influences de l'homme sur la nature) sans compromettre les conditions de vie de l'espèce humaine »?

C'est pour répondre à cette question qu'en 2009 les scientifiques du Stockholm Resilience Center ont identifié 9 enjeux à surveiller et ont établi des seuils limites pour chacun.

En 2009, 3 enjeux étaient déjà dépassés : la **concentration de CO₂** dans l'atmosphère, **l'érosion de la biodiversité** (taux annuel d'extinction), et le **cycle de l'azote et du phosphore** (rejet dans les océans).

En 2015 s'est ajouté **l'utilisation des sols** (% de terre cultivées) et en 2022, la **pollution chimique** et l'utilisation de **l'eau douce**.

Seules 3 limites restent aujourd'hui en deçà des seuils :

i) **l'acidification des océans**, ii) la dégradation de la **couche d'ozone** et iii) l'augmentation des **aérosols** dans l'atmosphère.

Ces limites, reconnues par de nombreux organismes officiels nationaux et supranationaux font référence pour fixer certains **cadres d'actions** pour l'environnement. En **France**, un amendement reconnaissant le respect de ces limites a été adopté à l'Assemblée Nationale. Les entreprises ne sont pas en reste : la **Convention des Entreprises pour le Climat** créée dans l'objectif d'utiliser ce cadre pour transformer les modèles d'affaires a été rejoint par plus de **150** groupes tels Heineken, Caterpillar, Bouygues Immobilier, Renault Truck, L'Oréal, Kering etc... Même si les efforts observés sont encore très à la marge, l'impulsion est donnée.

Sources : Les Echos - RSEDATANEWS



RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Un tweet fait chuter Téléperformance

Le 10 novembre 2022 le leader des centres d'appels et de modérateur de contenu, **a chuté de près de 34%** en Bourse suite à une information du *Time*, relayant un tweet du vice-ministre du travail colombien, annonçant l'ouverture d'une enquête sur les **conditions de travail** des employés en Colombie. En Août, *Forbes* avait déjà publié une enquête dénonçant les conditions de travail des **modérateurs de contenus** du réseau social TikTok. Le management a promptement réagi organisant dès le 11 novembre des meetings avec les investisseurs et prévoyant de rencontrer les autorités locales. Cherchant à rassurer, il a précisé que les audits effectués aux US n'avaient révélé **aucune preuve** des plaintes, que des audits externes allaient être réalisés partout dans le monde et que les résultats seront rendus publics d'ici à 2 mois. Le 17 novembre, le groupe a finalement décidé son **retrait du segment le plus « offensant »** de l'activité de modération. Pour rappel, la modération consiste à retirer des plateformes en ligne tout contenu (texte, vidéo audio...) qui ne respecte pas la réglementation en vigueur. 97% de ces contenus sont éliminés grâce à l'intelligence artificielle, le reste nécessite le visionnage des vidéos possiblement traumatisantes, exigeant des formations adaptées et potentiellement un soutien psychologique. En réponse aux allégations dénonçant des **faibles rémunérations** et des heures de travail non payées, le groupe a répondu que les opérateurs modérateurs sont payés **40% de plus** que les opérateurs clients et environ deux fois le salaire minimum, qu'ils bénéficient d'horaires aménagés et d'un soutien psychologique éventuel.



Concernant la **violation des droits syndicaux**, Téléperformance s'est défendu en indiquant que le seuil légal pour créer un syndicat n'a jamais été atteint. Toujours est-il que le groupe vient de signer un accord mondial avec la fédération syndicale mondiale **UNI Global Union**, s'appuyant sur la reconnaissance des droits fondamentaux du travail et sur le respect des Principes directeurs de l'OCDE.

Si cette controverse a eu un tel impact c'est probablement en raison de ce qu'on peut appeler **l'effet Orpée**. En effet, nombre de gérants ont préféré solder leurs positions dès l'annonce de la controverse pour éviter de tomber de Charybde en Scylla comme avec Orpée (-92% depuis janvier 2022). Cependant cet **effet est relativement contenu** puisque, suite à la réactivité du management, le titre a repris **25%** depuis son point le plus bas, considéré par certains - confiants dans l'activité et probablement moins soucieux des risques ESG - comme un excellent point d'entrée. En conclusion si la correction boursière peut sembler exagérée au regard des premiers éléments concernant les audits, c'est une **alerte qui doit être prise très au sérieux** par le management qui doit tout mettre en œuvre pour **démontrer** sa bonne gestion du capital humain, son respect du devoir de vigilance partout où elle opère avec les meilleurs standards, en évitant de se cacher derrière les enquêtes « Great place to work »...

Sources : Promepar AM - Oddo - Novethic



GOVERNANCE

Proxinvest racheté par l'américain Glass Lewis

La **seule agence française** de conseil en vote aura tenu seize ans avant d'accepter de passer sous drapeau américain. Glass Lewis, concurrent d'ISS a finalement eu raison de la résistance de Proxinvest, après avoir déjà absorbé les agences de conseils Alembeks en **Espagne** il y a tout juste 1 an et Ivox en **Allemagne** en 2015. Ce rachat s'inscrit dans la continuité de ceux de pépites françaises liées à l'ESG par les américains : il y a 3 ans, Moody's rachetait Vigéo, la pionnière de l'analyse ESG. Alain Demarolle, Président et Charles Pinel, Directeur Général de Proxinvest ont déclaré dans leur communiqué de presse : (...) *nous savons que Glass Lewis protégera pleinement l'indépendance et la spécificité de notre recherche.* **Promepar AM**, client de Proxinvest le souhaite vivement et y sera attentif.

Bilan des rémunérations des dirigeants

Quelques jours avant cette annonce, Proxinvest publiait son très attendu bilan annuel sur la rémunération des dirigeants. L'année **2021** aura été celle de **tous les records** puisque la rémunération totale moyenne des présidents exécutifs du **CAC 40** a augmenté de **+52%** par rapport à 2019 et de **+22%** au sein du **SBF120**. Entre 2014 et 2021, cette rémunération moyenne a augmenté de **83,3%**, tandis que celle des salariés a augmenté de 24%.

Pour la première fois depuis huit ans, la rémunération moyenne des dirigeants du CAC 40 représente plus de **100 fois** la rémunération moyenne des salariés. C'est également la première fois qu'une rémunération dépasse les **50M€**.

Si les rémunérations s'envolent toujours plus haut, quelques **bonnes pratiques** infusent petit à petit : selon un rapport de l'Institut français des administrateurs, Ethics & Boards et Chapter Zero en 2022, **95%** des sociétés du **CAC 40** ont **intégré** au moins un objectif climat/environnement dans la politique de rémunération long terme et/ou court terme de leur CEO. Globalement, une majorité (63%) d'entreprises du CAC 40 intègre à la fois des **objectifs de long et de court terme**, chiffre en progression par rapport à l'an passé où une minorité des rémunérations des grands patrons (44%) dépendait du long et du court terme. Les rémunérations des dirigeants du SBF 120 sont aussi majoritairement indexées sur des enjeux climatiques puisque 80% de ces sociétés ont intégré au moins un objectif climat/environnement en 2022. Mais cette proportion chute à 33% pour les entreprises qui indexent les rémunérations des grands dirigeants à la fois sur des objectifs de long et de court terme. La **vigilance** des actionnaires doit rester de mise, en particulier sur la transparence et l'exigence des objectifs à atteindre.



EN BREF

- ◆ **Carrefour** : la feuille de route 2026 dévoilée début novembre prévoit une **réduction de 20%** de sa consommation énergétique et la couverture de 4,5 millions de mètres carrés de parking avec panneaux photovoltaïques. Les **100 premiers fournisseurs** devront aussi s'aligner sur une trajectoire 1.5°C sous peine d'être déréférencés.
- ◆ **Veolia** : le groupe français a annoncé l'acquisition avec des holdings émirati et saoudien, de deux usines de **traitement de déchets dangereux** sur le site de la plus grande raffinerie du Moyen-Orient, aux Emirats Arabes Unis.
- ◆ **Vulcan Energy** : la société minière australienne a créé une entité française et déposé des demandes de permis de recherche de **lithium** près de **Haguenau** (Alsace).
- ◆ **Solvay** : le groupe chimique belge s'associe au géant pétrochimique mexicain Orbia pour construire aux Etats-Unis le plus grand site de production de PolyFluorure de Vinylidène) d'Amérique du Nord. Il est **un composant crucial** des batteries lithium-ion pour automobiles
- ◆ **McPhy** : Le fabricant de stations et d'électrolyseurs hydrogène a inauguré à **Grenoble** sa nouvelle usine et son nouveau siège. Son déploiement territorial se poursuit à travers l'Europe. Point d'orgue en 2024, avec une **gigafactory** prévue à Belfort. Le groupe souhaite fortement augmenter ses effectifs pour répondre à son objectif d'atteindre une capacité de production de **150 stations par an** d'ici à 2030.
- ◆ **TotalEnergies** s'appuie sur Air Liquide pour convertir sa raffinerie de Grandpuits à **l'hydrogène bas carbone**. Le site doit aussi accueillir une unité de production de biopolymères et une unité de recyclage chimique. L'objectif de la major pétrolière est de décarboner complètement l'hydrogène utilisé dans toutes ses raffineries européennes à l'horizon 2030.
- ◆ **Chine** : le 23 novembre de violentes **manifestations** ont éclaté dans le plus grand site mondial de fabrication d'iPhone chez le sous-traitant taïwanais Foxconn, suite à la décision de confiner le site en raison de la découverte de cas de covid-19.



VOTRE CONTACT



Murielle HERMELLIN

Responsable ISR
Gérante de portefeuilles

✉ Murielle.hermellin@bred.fr



www.promepar.fr



[www.linkedin.com/
company/25263774](https://www.linkedin.com/company/25263774)

PROMEPAR AM est signataire de

